

Val-d'Or, le 11 avril 2025

Aux propriétaires et aux occupants

Objet : Phase 1 des travaux de réfection de l'avenue Centrale

Madame, Monsieur,

La Ville de Val-d'Or amorcera la phase 1 des travaux de réfection de l'avenue Centrale dès le début du mois de juin 2025 jusqu'au mois d'octobre 2025, et ce, entre la 9^e Rue et la 12^e Rue. Une deuxième phase est prévue en 2027 pour le secteur situé entre la 12^e Rue et la 16^e Rue. Cette réfection essentielle permettra de remplacer les infrastructures souterraines désuètes et d'améliorer la voirie, tout en revitalisant la surface. Nous prions les propriétaires d'immeubles de bien vouloir en informer leurs locataires.

La Ville de Val-d'Or convie les commerçants, les propriétaires et les résidents concernés par les deux phases du projet à une rencontre d'information qui se tiendra le **mercredi 30 avril 2025 à 19 h**, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville (855, 2^e Avenue). Cette rencontre aura comme objectif de préciser certains points en lien avec les informations partagées ci-dessous, en plus de répondre aux questions suscitées. On y abordera aussi les changements que le projet entraînera pour l'avenir : aménagement des stationnements, noue d'infiltration engazonnée, surfaces franchissables, modalités de déneigement, etc.

Cette rencontre sera enregistrée et diffusée en ligne sur notre site Web ainsi que sur notre chaîne YouTube. Tous les documents ou ressources complémentaires concernant ces travaux seront d'ailleurs accessibles au <u>ville.valdor.qc.ca/info-travaux</u>.

L'entrepreneur exécutera ses travaux entre 7 h et 18 h du lundi au vendredi. Les immeubles desservis par la conduite principale à remplacer seront raccordés à un réseau d'aqueduc temporaire. Un avis d'ébullition sera alors en vigueur. Des avis seront distribués de porte-à-porte pour vous informer des coupures et des mesures à prendre.



Description du projet et impacts anticipés

Échéancier des travaux phase 1 (2025) :

- Juin-Août: Travaux majeurs d'excavation et de réfection des services municipaux et de la voirie.
- Août-Septembre: Travaux de revitalisation de la surface incluant les trottoirs, les bordures, l'éclairage, la plantation d'arbres et le pavage.
- Septembre-Octobre : Travaux d'aménagements riverains et de végétalisation des surfaces.

Objectifs des travaux :

Les contraintes techniques et les améliorations souhaitables au niveau de la réduction des îlots de chaleur et du confort des usagers ont toutes influencé les changements suivants à l'avenue Centrale :

- Réduction de la largeur de la chaussée pavée à 13 mètres au lieu de 16.5 mètres;
- Légère augmentation du nombre de stationnements le long de l'avenue Centrale;
- Instauration de noues d'infiltration des eaux pluviales, végétalisées et bonifiées d'arbres et de vivaces, de chaque côté du pavage;
- Uniformisation des trottoirs à une largeur de 1.8 mètre;
- Emplacement stratégique des descentes de trottoir et amélioration générale de l'accessibilité universelle et du transport actif;
- Fermeture du boulevard Lamaque au nord et au sud de l'avenue Centrale comme au niveau de la 3e Avenue:
- Le boulevard Lamaque sera éventuellement transformé en y incluant notamment une piste multifonctionnelle, des aménagements urbains, des parcs et possiblement du stationnement;
- Rétrécissement des voies de l'avenue Centrale au niveau du croisement avec le boulevard Lamaque et construction d'une traverse piétonne sécuritaire avec feux rectangulaires à clignotement rapide.

Fermeture du boulevard Lamague :

La fermeture du boulevard Lamaque s'inscrit dans la vision à long terme de la Ville, qui souhaite corriger l'angle de certaines rues importantes afin d'améliorer la sécurité pour tous les types de déplacements. Les propriétaires dont le terrain est impacté de manière importante par la fermeture du boulevard Lamaque seront ou ont déjà été contactés.

Il est à noter que les ruelles traversant le boulevard Lamaque ne seront pas sectionnées. Il sera donc toujours possible de circuler entre la 9^e Rue et la 12^e Rue par la ruelle située au nord de l'avenue Centrale, puis entre les rues de l'Académie et Napoléon, au sud.

L'accès véhiculaire au boulevard Lamaque par la 4^e Avenue et par les ruelles sera entravé par des aménagements temporaires. Les aménagements finaux du boulevard Lamaque seront réalisés ultérieurement.



Stationnement durant les travaux :

Le stationnement sur l'avenue Centrale ne sera pas possible pour la durée des travaux. Un plan montrant les alternatives de stationnement sera présenté lors de la rencontre et diffusé sur les plateformes de la Ville. Dès le confinement par l'entrepreneur de la zone des travaux, des panneaux présentant ces plans seront installés de part et d'autre de la zone afin de guider les automobilistes. Prendre note que la signalisation est sujette à changement.

Les accès aux stationnements privés seront conservés autant que possible. L'entrepreneur à l'obligation d'installer rapidement les accès temporaires requis et de les maintenir pour permettre une libre circulation aux stationnements privés et aux entrées des bâtiments.

Nous joindre

Pour toute question concernant ces travaux de réfection de l'avenue Centrale, vous pouvez contacter le Service de l'ingénierie de la Ville de Val-d'Or au <u>ingenierie@ville.valdor.qc.ca</u> ou au 819 824-9613 poste 2214.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Service de l'ingénierie Ville de Val-d'Or